

# Déclaration

# Défendre les droits des femmes c'est défendre les droits de tous !

Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits de tous, estime Sylvie Bukhari-de Pontual, présidente du CCFD-Terre Solidaire, qui, avec ses 506 partenaires dans 70 pays, a identifié la nécessité et l'urgence de lutter contre la domination patriarcale car celle-ci est l'une des causes structurelles de la faim, de la misère, des injustices et inégalités à travers le monde.

## Qu'est-ce que le patriarcat ?

C'est un système d'organisation sociale qui reconnaît à l'homme le pouvoir dans tous les domaines (familial, politique, culturel, religieux). Basé sur la domination, il induit des principes d'inégalité, d'injustice, de compétition. Il contribue ainsi au développement de nombreuses formes de violence, et plus particulièrement le mépris de la dignité et des droits des femmes, le racisme, l'homophobie, l'exclusion des minorités, le pillage des ressources de la planète.

Le patriarcat est partout. Il est politique, avec des législations considérant les femmes comme d'éternelles mineures. Il est économique, avec des organisations agricoles qui ne reconnaissent pas le travail des femmes et les privent d'accès à la propriété foncière. Il est religieux, avec un ordre hiérarchique subordonnant les femmes aux hommes. Il est juridique, avec des communautés qui ferment encore trop souvent les yeux sur les violences faites aux femmes.

## Le patriarcat, source de violence

Il est aussi ici en France dans la société comme dans notre cercle familial. En effet, la pension de réversion (censée protéger la veuve qui a mis sa carrière en retrait pour s'occuper de son foyer), les pensions alimentaires (censées empêcher les hommes de négliger leurs responsabilités paternelles), et de nombreuses prestations sociales (par exemple l'allocation adulte handicapé) sont conditionnées aux revenus d'un éventuel conjoint, montrant que les politiques se basent encore sur une vision obsolète du foyer dans lequel la "solidarité conjugale" est prise pour acquise et où les femmes sont toujours sous la tutelle de leur conjoint. Comme le souligne le 2ème baromètre sur le sexisme publié par le Haut Conseil à l'égalité, dans nos familles, ce sont les mères qui portent principalement la charge mentale de l'organisation quotidienne. Dans nos couples, ce sont 33 %¹ des femmes françaises ont déjà eu un rapport sexuel sans en avoir envie, pour répondre à l'insistance de leur partenaire. Le patriarcat est aussi dans nos rues et sur nos écrans, avec une société de consommation qui marchandise le corps des femmes. Il tolère qu'une femme meure tous les trois jours dans notre pays.²

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 2ème Baromètre annuel sur le sexisme publié par le Haut Conseil à l'égalité le 23 janvier 2023.

Le patriarcat est le moteur de la plupart des violences : le mépris de la dignité et des droits des femmes va de pair avec l'exclusion des minorités, le non-partage des richesses, les discriminations multiples... C'est l'une des causes structurelles de la pauvreté et des inégalités. Le patriarcat constitue donc un frein pour l'accès des peuples à la souveraineté alimentaire, à la justice économique et écologique, à l'accueil digne des migrants, et à la construction de la paix et du vivre ensemble.

## L'égalité des droits entre femmes et hommes

Si nous voulons parvenir au respect des droits des femmes, nous devons bien sûr parvenir à une égalité des droits entre femmes et hommes, et cela passe notamment par l'éducation et le partage d'expériences, par la reconnaissance effective des droits humains pour toutes et tous.

# Vers l'éradication du patriarcat

Mais il faut aller plus loin, ce qui suppose d'éliminer une culture millénaire et bien partagée dans le monde du patriarcat. Cela commande une transformation en profondeur de nos sociétés. C'est pourquoi au CCFD-Terre Solidaire, nous soutenons et accompagnons des organisations non-gouvernementales des pays du Sud qui mobilisent les femmes pour qu'elles deviennent des citoyennes à même de décider de leur vie, de demander le respect de leurs droits, à commencer par le premier des droits humains, le droit au respect de leur propre existence.

C'est aussi un enjeu politique national et international : en accédant à des responsabilités locales, nationales et internationales, les femmes pourront trouver leur juste place au sein de leur famille et de leur communauté. Gouvernements et institutions internationales doivent en faire une priorité politique.

A la racine de ce défi se trouve l'enjeu de lutte contre une domination d'un sexe sur un autre, qui croise d'autres rapports de dominations, celui de l'être humain sur la planète, celui d'Etats puissants et riches sur d'autres plus fragiles et vulnérables, etc.

Qu'attendons-nous pour agir collectivement sur les mentalités et les représentations ? C'est aussi à ce prix que le patriarcat pourra cesser d'être l'une des causes structurelles des injustices et des inégalités.

#### A propos du CCFD Terre Solidaire

Acteur historique du changement dans près de 70 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustice. Nous œuvrons pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés : manger à sa faim, vivre dignement de son travail, habiter dans un environnement sain, choisir là où construire sa vie, etc. Un monde plus juste et plus fraternel est déjà en action, car chacun porte en lui une force de changement. Notre engagement pour plus de justice et de solidarité prend racine dans l'Évangile et la pensée sociale de l'Église. Par notre action individuelle et collective, nous proposons et soutenons des solutions politiques et de terrain.

#### **Contact presse**

Amine Moussaoui 06 27 26 49 64

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Observatoire National des violences faites aux femmes (<a href="https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/chiffres-de-reference-violences-faites-aux-femmes">https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/chiffres-de-reference-violences-faites-aux-femmes</a>):

<sup>- 122</sup> femmes tués par leur conjoint ou leur ex-conjoint en 2021;

<sup>- 213 00</sup> femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019.